

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gouvernement

Circulaire du 18 août 2026

Quinzième édition de la Semaine de l'industrie du 16 au 22 novembre 2026

NOR : ECOZ2619139C

Le 18 août 2026

Le ministre du travail et des solidarités,

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Le ministre de l'éducation nationale,

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

La ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale,

Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie,

à

Mesdames et messieurs les préfets de région,

Référence	ECOZ2619139C
Date de signature	18 août 2026
Emetteur	Le ministre du travail et des solidarités Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

	Le ministre de l'éducation nationale Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace La ministre déléguée auprès du ministre du travail et des solidarités et du ministre de l'éducation nationale Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargé de l'industrie
Objet	Quinzième édition de la Semaine de l'industrie du 16 au 22 novembre 2026
Commande	Mobilisation de l'écosystème industriel et partenarial local pour ; d'une part, identifier et inciter les entreprises industrielles à organiser des actions de découverte des métiers ; et, d'autre part, pour faciliter la participation des élèves des établissements visés, ainsi que des demandeurs d'emploi.
Action(s) à réaliser	- constituer un comité de pilotage en charge de mobiliser les acteurs concernés - organiser un événement médiatique de lancement de la Semaine de l'industrie - réaliser un bilan de la mobilisation régionale
Echéance	Du 16/11/2026 au 22/11/2026
Contact utile	contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr
Nombre de page	5 pages

Avec 274 000 entreprises, 3,2 millions d'emplois directs, l'industrie française est un poids lourd de notre économie qui mérite notre engagement collectif.

Le Sommet Choose France du 1^{er} juin dernier a été l'occasion de rappeler les nombreuses mesures en faveur de l'attractivité industrielle mises en œuvre par le Gouvernement : une fiscalité attractive, des simplifications réglementaires, des investissements dans l'innovation et la production d'énergie décarbonée.

La dynamique de réindustrialisation de la France, pilier essentiel pour assurer notre indépendance et notre souveraineté industrielle et énergétique, se poursuit : 130 000 emplois ont été créés dans les entreprises industrielles depuis 2017 et depuis 2022, on recense plus de 450 ouvertures nettes de sites industriels sur tout le territoire¹. L'élan auquel nous assistons aujourd'hui doit permettre à nos industries de recruter les talents et compétences dont elles ont besoin. L'industrie est un secteur qui recrute femmes et hommes, à tout niveau de qualification : près de 211 910 projets de recrutement sont prévus dans l'industrie en 2026 selon l'enquête annuelle de France Travail sur les besoins en main d'œuvre des entreprises. Près de 48% de ces recrutements sont encore jugés difficiles par les entreprises.

Pour lutter contre le déficit d'image dont souffre encore l'industrie et répondre à ces difficultés de recrutement, l'organisation d'événements et les immersions professionnelles pour faire découvrir un métier font partie des moyens d'action efficaces.

¹ [Baromètre industriel](#) de l'Etat, mars 2026

Depuis 2011, la semaine de l'industrie incarne ce grand rendez-vous de l'orientation vers les métiers industriels. Cette semaine contribue à établir des passerelles entre le monde professionnel et l'enseignement, et à changer le regard sur l'industrie et ses métiers, à un moment clé où les jeunes vont devoir préciser leur projet d'orientation. Elle rassemble chaque année l'ensemble des acteurs concernés (Capitales French Tech, fédérations professionnelles, entreprises industrielles, chambres consulaires, associations et fondations, l'enseignement supérieur et professionnel, prescripteurs et acteurs de l'orientation, communauté éducative...) pour promouvoir son image et renforcer son attractivité. Un large partenariat est constitué pour donner aux différents publics l'image la plus exhaustive possible de l'industrie et des opportunités qu'elle propose en termes d'emplois et de carrière. Si l'initiative vise à sensibiliser le grand public en général ; les jeunes, leurs parents, la communauté éducative et les demandeurs d'emploi constituent des cibles prioritaires. Elle s'inscrit dans le cadre des actions du Gouvernement visant à encourager le développement du tourisme de savoir-faire et du tourisme industriel tout au long de l'année, afin de renforcer la connaissance des filières locales et l'attractivité de ces métiers auprès des Français.

Les ministères du travail et des solidarités, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace ; de la santé des solidarités et des familles ; de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique s'associent à cet événement national.

Grâce aux mobilisations collectives, la précédente édition de la semaine de l'industrie a maintenu une dynamique record : plus de 8 100 événements labellisés et 5,1 millions de participants déclarés dans l'ensemble des régions françaises. Cette quinzième édition de la semaine de l'industrie, qui aura lieu du 16 au 22 novembre 2026, doit permettre d'éclairer les choix d'orientation des jeunes, filles et garçons, en les invitant à découvrir les métiers, les opportunités de carrière et les hommes et les femmes qui font l'industrie. Ces actions auront pour but de donner envie d'industrie aux jeunes, de faire entendre que l'industrie française se réinstalle durablement et innove profondément dans tous les territoires, au service d'un avenir plus durable.

Plus que jamais, l'enjeu de cette édition est de changer le regard que les jeunes portent sur les métiers de l'industrie, de les informer sur les opportunités de carrière, de susciter des vocations.

Cet événement est l'occasion de renforcer la mixité des métiers, de lutter contre les stéréotypes et de promouvoir les opportunités de carrière auprès des jeunes filles notamment des métiers de l'ingénieur et du numérique pour lesquels les filles ne représentent que 25% des formations supérieures et les femmes moins de 30% des salariées de l'industrie.

Notre objectif est de mieux faire connaître aux jeunes dès le collège et à leurs familles, les offres de formation, les diplômes, les métiers et les parcours de réussite auxquels préparent les lycées professionnels.

Cette ambition s'inscrit dans le cadre de la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie, présentée le 20 avril 2026 par les ministres du travail et des solidarités et de l'industrie. Celle-ci vise 600 000 recrutements durables dans l'industrie dès 2026, en réponses aux besoins croissants des filières industrielles stratégiques pour la souveraineté nationale (nucléaire, défense, aéronautique, spatial). Mise en œuvre avec France Travail et le Réseau pour l'emploi, cette feuille de route repose sur trois piliers : attirer et orienter vers les métiers de l'industrie ; former aux métiers industriels ; recruter et fidéliser les ressources humaines.

Cette semaine nationale de découverte est précisément l'opportunité de concrétiser ces objectifs, en massifiant les actions de promotion des métiers scientifiques et techniques de l'industrie auprès des jeunes. Nous vous encourageons ainsi à accompagner les régions et les rectorats de vos territoires afin d'inciter les entreprises à participer à des actions de sensibilisation et de découverte des métiers auprès des jeunes en accordant du temps à leurs salariés et notamment aux femmes qui pourraient intervenir auprès des collégiennes et lycéennes.

Selon l'organisation de votre territoire, vous pourrez vous appuyer sur les chambres consulaires, les branches professionnelles et en particulier l'Opérateur de compétence (OPCO) 2i, les organisations professionnelles comme l'Union des industries et métiers de la métallurgie et le Mouvement des entreprises de France ainsi que le réseau associatif, notamment Elles Bougent ou Femmes Ingénieures qui agissent également dans les territoires en faveur de la découverte des métiers de l'industrie auprès des jeunes filles.

Il apparaît essentiel, pour appuyer la mobilisation autour de la semaine de l'industrie, d'identifier et de démarcher méthodiquement, un grand nombre d'entreprises potentielles, notamment celles n'ayant pas connaissance du dispositif. Les entreprises industrielles lauréates de France 2030, valorisées dans le cadre des dernières éditions de Choose France et Choose France - Edition France, les entreprises accompagnées dans le cadre du programme ETIncelles, les entreprises ayant ouvert un nouveau site industriel ou une extension significative sur le territoire ces deux dernières années, ou encore les entreprises situées au sein des Territoires d'industrie ou des « Zones Industrielles Bas Carbone » devront être particulièrement mobilisées. Par ailleurs, afin de promouvoir le fabriqué en France, nous vous invitons également à inciter les entreprises industrielles de vos territoires lauréates des précédentes éditions de la Grande Exposition du Fabriqué en France à ouvrir leurs portes aux scolaires et au grand public dans le cadre de cet événement.

S'agissant du pilotage régional, nous vous demandons donc de constituer un comité de pilotage en charge de veiller à la mobilisation des acteurs concernés et de définir un programme des manifestations devant se tenir dans vos régions, du 16 au 22 novembre 2026. Vous veillerez à inviter des représentants du Rectorat, à qui nous demandons de se mobiliser et d'associer au mieux les établissements scolaires publics comme privés et d'enseignement supérieur de leur compétence, ainsi que les centres de formations agricoles et les écoles de production de votre

territoire. Nous vous demandons également d'associer les services régionaux de la Formation et du Développement, des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt qui constituent l'autorité académique, notamment afin d'assurer la mobilisation des acteurs des industries agroalimentaires et de sensibiliser les lycées agricoles. Nous souhaitons également que cette nouvelle édition perpétue l'association des organismes locaux de l'emploi et de la formation, notamment France Travail, les missions locales et les OPCO. Des représentants des chambres consulaires, des fédérations professionnelles, des services de l'Etat compétents comme les délégués à l'accompagnement des reconversions professionnelles, des partenaires sociaux, des campus des métiers et des qualifications et d'autres représentants académiques gagneront à être également associés à ce comité de pilotage. Enfin, vous pouvez utilement associer à ce comité les réseaux de centres de formation par apprentissage ou de centres de formation formant aux métiers de l'industrie.

Les présidents de conseil régional ont été sollicités et vous pourrez ainsi les associer à vos comités de pilotage. Vous proposerez aussi aux principales collectivités territoriales qui le souhaitent, d'être associées à la démarche.

Comme lors des éditions précédentes, vous organiserez un événement pour annoncer aux médias locaux le lancement de la semaine de l'industrie. Vous veillerez à en informer le groupe de travail national en amont.

Au niveau national, le groupe de travail en charge de piloter l'événement se réunit régulièrement pour organiser l'édition 2026 (pour toute information ou suggestion : contact-semaine-industrie.dge@finances.gouv.fr).

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la semaine de l'industrie : www.semaine-industrie.gouv.fr. Les actualités sont relayées sur les réseaux sociaux de la direction générale des Entreprises.

Votre mobilisation et votre implication contribuent chaque année de manière essentielle au succès de cet événement.

Le ministre du travail et des solidarités

Jean-Pierre FARANDOU

Le ministre de l'économie, des finances et
de la souveraineté industrielle, énergétique
et numérique

Roland LESCURE

La ministre de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Annie GENEVARD

Le ministre de l'éducation nationale

Édouard GEFFRAY

Le ministre de l'enseignement supérieur, de
la recherche et de l'espace

Philippe BAPTISTE

La ministre déléguée auprès du ministre du
travail et des solidarités et du ministre de
l'éducation nationale

Sabrina ROUBACHE

Le ministre délégué auprès du ministre de
l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle, énergétique et
numérique, chargé de l'industrie

Sébastien MARTIN